



Bulletin Municipal

Premier semestre

2020



Mairie

24390 Cherveix-Cubas

Téléphone : 05.53.50.41.44

Télécopie : 05.53.50.28.47

Courriel : mairie.cherveix-cubas@wanadoo.fr

Une montgolfière descend
sous le regard ravi des enfants...



Loin des rumeurs et des bruits qui courent...
Un daguet se promène proche de nos maisons.



Le mot du Maire

Mes très chers amis,

Ce bulletin municipal, en même temps qu'il est le dernier de l'année 2019 est aussi le dernier du mandat que vous nous avez confié il y a bientôt 6 ans.

Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié la responsabilité d'être votre maire, parce que né à Cherveix-Cubas, j'y ai consacré toute ma vie, y compris professionnelle. J'ai eu la chance d'être entouré d'une équipe municipale extrêmement compétente et toute entière dévouée à la cause communale.

Adjointes et conseillers ont formé une équipe soudée, cohérente et efficace mettant au service de la commune leurs compétences acquises pour la plupart lors de leurs vies professionnelles. Elles et ils ont ainsi su faire avancer les dossiers les plus variés en matière de réseaux (EDF, Télécom, Adduction d'eau potable), voirie, mise aux normes des bâtiments, adressage mené à terme par un travail assidu. Mais tout cela n'aurait pas pu se faire dans de bonnes conditions sans la qualité du personnel : vous avez pu apprécier les qualités d'accueil et les compétences administratives de nos deux secrétaires et je veux aussi mettre en avant le professionnalisme de nos trois cantonniers et du personnel en charge de l'accueil scolaire de la cantine et de l'entretien quotidien de tous nos bâtiments.

Malheureusement dans nos zones rurales, ici comme ailleurs, nous assistons à des fermetures de commerce sans successeurs ou repreneurs. Les raisons en sont multiples. Parmi elles, je citerai l'absence de mise aux normes, coûteuses certes, mais obligatoires et sans lesquelles la loi n'autorise aucune installation nouvelle. Ce sont ces mises aux normes que la commune s'était attachée hier à réaliser pour le maintien du bureau de poste et la création du cabinet médical, plus récemment pour notre salle des fêtes.

Fort heureusement le bar « Le Havane » a trouvé repreneur après de nombreux mois de fermeture. Sous peu il disposera de la vente de tabac, du PMU et de la Française des jeux, activités nouvelles qui justifient la création de deux nouvelles places de stationnement minute. Nous souhaitons bonne route à son repreneur.

De nouveaux dossiers sont sur le métier : le début des travaux de la médiathèque, entièrement neuve, est prévu courant du 1^{er} trimestre 2020. Elle sera ouverte à tous, y compris aux communes voisines. Pour des raisons pédagogiques évidentes, nous avons choisi son implantation à proximité de notre école. Elle sera animée par une personne dotée des qualifications nécessaires.

Cette médiathèque moderne n'aurait pas pu voir le jour sans notre communauté de communes. Je tiens pour cela à remercier son président Bruno Lamonerie et l'ensemble du conseil communautaire.

La fibre optique sera déployée courant 2020 et sera à la porte de chaque foyer au cours du premier trimestre 2021 faisant de Cherveix-Cubas une des premières communes rurales du département à en bénéficier. Elle contribuera à réduire les inégalités entre zones rurales et zones urbaines en matière de télécommunication.

Réalisé là aussi grâce à la participation financière et technique de la communauté de communes l'aménagement du bourg de Cherveix est à peu près terminé, il est très apprécié des habitants. Grâce à nos cantonniers, les plantations d'arbustes et de plants d'ornement constitueront un beau fleurissement dès le printemps prochain.

L'achat de la parcelle jouxtant la salle des fêtes est effectif et va permettre dès 2020 la création d'un parking de 40 à 50 places. L'étude confiée à l'ATD (Agence Technique Départementale) doit nous être rendue rapidement.

L'étude diagnostic de l'église de Saint Martial Laborie va être lancée car nous venons de recevoir les subventions de la Région et du département qui viendront participer au plan de financement de cette étude. Elle sera confiée à l'architecte du Patrimoine.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente nouvelle année 2020.

Votre Maire Jean-Marie QUEYROI

Le Maire et les Conseillers Municipaux
vous invitent cordialement à participer
à la présentation des vœux
dimanche 19 janvier 2020
11 heures
salle Gaston Devaux

Bonne année 2020



A l'aube d'une nouvelle année, c'est toujours avec autant de plaisir que je vous propose de revenir sur les réalisations de l'année écoulée au sein de notre belle Communauté de communes.

2019 aura vu la concrétisation de projets engagés depuis déjà plusieurs années, avec notamment l'inauguration des travaux d'aménagement des Gorges de l'Auvézère sur lesquels nous sommes longuement revenus dans les 2 numéros du mois de juin du bulletin communautaire. La saison estivale est passée par là, et les retours sont extrêmement positifs, tant du point de vue de la satisfaction des randonneurs, que de la fréquentation des hébergements et commerces alentours.

La maison médicale de Lanouaille est désormais prête à accueillir le public, pour le confort de tous et avec l'espoir que cet outil permettra de lutter durablement contre la désertification médicale dans le nord de notre territoire.

L'ensemble des subventions pour l'extension du réseau de médiathèques est acquis, et les travaux démarrent au début du printemps à Cherveix-Cubas et Excideuil. A Cubjac, il faudra certainement attendre quelques mois supplémentaires car notre Permis de Construire nous a été délivré assorti de l'obligation de réaliser des fouilles archéologiques, compte tenu de la proximité de l'Eglise et du Presbytère... c'est une première pour la Communauté de communes, et nos services devront composer avec cette contrainte réglementaire mais je sais pouvoir compter sur leur efficacité pour engager les travaux dès que tous les voyants seront au vert !

Porter des projets, les mener à bien, savoir faire face aux aléas... c'est le quotidien des élus et des agents intercommunaux. Ensemble, nous travaillons à la promotion de notre territoire, à sa valorisation, parfois à son embellissement. Ce travail collectif, c'est un défi mais aussi un véritable plaisir, au service de l'ensemble de ses habitants.

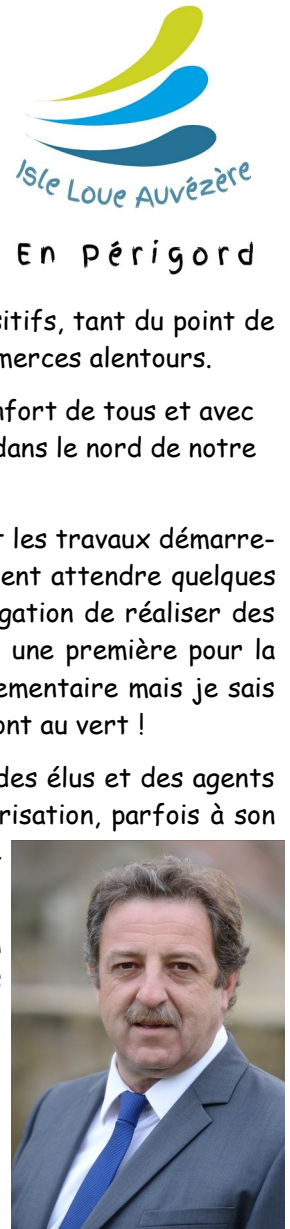
C'est sur ces mots que je tiens à vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour l'année 2020.

Bruno LAMONERIE

Président de la Communauté de communes

Isle Loue Auvézère en Périgord

Conseiller départemental



Madame, Monsieur, Vous avez plus de 65 ans (né(e) en 1954 et avant)

Le Maire de Cherveix-Cubas et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à un goûter animé par

L'association de conteurs « Dis écoute voir »

*14 heures 30
salle des fêtes
de Cherveix-Cubas Samedi 11 Janvier 2020*

Merci de confirmer votre présence à la mairie. 05.53.50.41.44 avant le 31 décembre 2019

Les prochaines Municipales elles auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Inscription sur les listes électorales

Avec le répertoire électoral unique (REU), il est désormais possible d'effectuer les démarches en ligne pour vérifier sa situation électorale et/ou s'inscrire sur les listes électorales pour le prochain scrutin, et ce jusqu'au vendredi 7 février 2020. Les pièces justificatives doivent impérativement être parvenues en mairie au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin.

<https://media.interieur.gouv.fr/interieur/elec-mun/kit-com.zip>

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou sur le site : www.service-public.fr

Le modèle CERFA d'inscription vous sera alors transmis ...

Objectif Citoyen

Objectif Citoyen!!!

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Centre du service national de Limoges
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil public : Tél : 05 55 12 69 92

du lundi au jeudi 08h30-11h45 / 13h30-16h00
e vendredi de 08h30-11h45 / 13h30-15h30

Affichage et Publicité : dispositions légales

Rappel de la Division Départementale des Territoires 24.

La DDT 24 est de en charge de faire appliquer la loi sur l'affichage du 12 juillet 2010. Elle a ainsi fait régulariser plus de 1500 sites en infraction dans le sud du département ces toutes dernières années.

Si la loi est peu longue à diffuser, il est bon de rappeler pour notre commune que l'affichage sauvage doit être exclusivement disposé sur le domaine privé, à l'exclusion du domaine public, réservé à la signalisation routière, L'application contre les panneaux routiers est donc strictement interdit. Il reste toléré 3 semaines avant l'événement et doit être retiré impérativement 1 semaine après.

Pour les commerces, n'hésitez pas à contacter la DDT24 qui saura vous assister.

Un rappel pour les événements locaux, le panneau lumineux est disponible légalement et gratuitement sans aucune publicité.



Changement d'activité :

Suite au prolongement de son PEC pour un an, jusqu'au 26 août 2020, Chrystelle BERNAZEAU a rejoint Murielle VASSAL dans le secteur de la restauration scolaire. Elle complète son activité par le ménage de la mairie et de locaux publics.

Virginie THIBART est désormais affectée à la garderie des scolaires et au ménage des classes et de locaux publics.

Renouvellement de contrat:

Le contrat « PEC » de 20 heures de Marc DEL DIN a été renouvelé pour un an jusqu'au 26 juin 2020. Affecté aux travaux d'entretien de la voirie, des espaces fleuris et enherbés ou des bâtiments municipaux, il a également participé à l'adressage.



Sans cesse sollicités dans tous les secteurs d'activité de la commune, parfois dans l'ombre, elles et ils sont toujours présents pour vous. Nous tenons à remercier tout les membres du personnel municipal pour le travail qu'ils réalisent avec professionnalisme tout au long de l'année.

Voirie

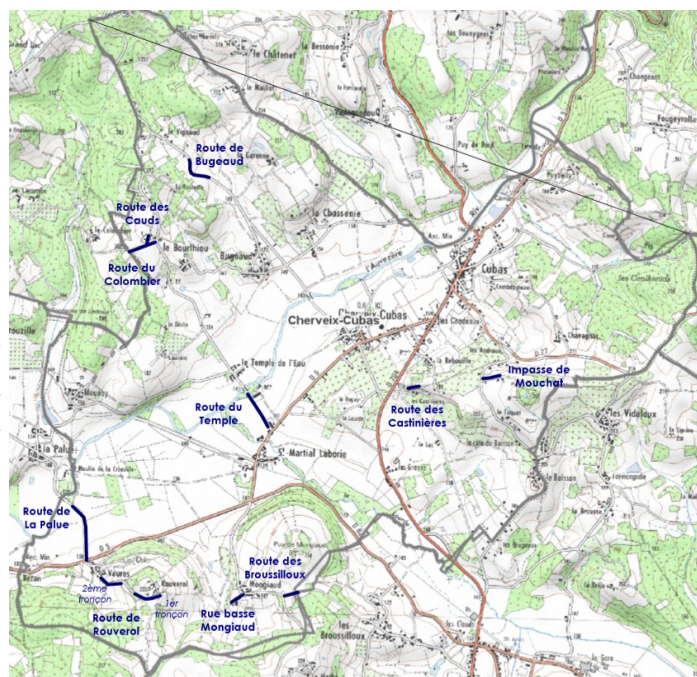
En 2019, nous avons décidé de réaliser d'importants travaux de voirie. L'estimation de ces travaux était supérieure à 25 000 €, le code de la commande publique nous imposait de faire une consultation avec appel d'offres.

Trois entreprises ont répondu à cet appel d'offres, c'est l'entreprise Pijassou qui a été retenue courant juin, pour un montant de 55 984,80 € TTC.

Les travaux devaient se réaliser en septembre.

L'entreprise Pijassou a toujours repoussé son intervention sur la commune, et les travaux ont du être programmé pour le début de l'année 2020, dès l'arrivée des beaux jours.

Les sections de routes concernées par ces travaux sont : la route des Castinières, l'impasse de Mouchat, la route du Temple, la route des Broussilloux, la rue Basse Mongiaud, deux tronçons sur la route de Rouverol, la route de la Palue, route de Bugeaud, chemin des Cauds et route du Colombier.



Civisme

Petit retour au dictionnaire de notre enfance, toujours d'actualité : « Le **civisme** désigne le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour son pays ou pour la collectivité dans laquelle il vit. Cela s'applique en particulier à l'institution qui représente cette collectivité, à ses conventions et à ses lois. »

Les intérêts privés ne semblent pas cités !

Les lieux et biens publics sont de ce fait dédiés à l'usage de tous. Merci d'en tenir compte et de les respecter. Il n'existe pas de lois réservée à certains privilégiés.

Entretien et mise en valeur des biens communaux

En dehors de l'entretien régulier de la voirie de la commune, une dizaine de bancs, acquis auprès de l'ESAT de Clairvivre sera installé lors des prochaines semaines dans les villages et chemins, pour offrir aux promeneurs des haltes et assurer le bien-être de tous.

Des lagerstroemias plantés dans le bourg de Cherveix et devant la mairie ainsi qu'un albizia qui vient remplacer le marronnier du terrain de basket apporteront ombre et couleurs en été.



Quelques travaux de peinture à destination :

des plus grands : place Jean Lacoste. Remise en état du transfo.

Et des petits : Peinture des murs de la cantine.

Réalisation d'un jeu de marelle dans la cour de l'école.

Et les sapins en fin d'année...

A la demande des usagers à Cherveix : implantation d'une nouvelle « zone 30 ».

Signalisation



Certains panneaux de signalisation disgracieux ont disparu.

Ils ont été remplacés par une version plus adaptée... et plus esthétique, conformes à la signalétique déjà en place.

Rappel aux entreprises, commerces et artisans. Ils peuvent obtenir s'ils le souhaitent, la signalisation appropriée, dont ils pourraient avoir besoin sur les poteaux disponibles ou à créer. Le coût des panneaux restant à leur charge.



Adressage

L'adressage de tous nos lieux d'habitation, promis pour septembre a été réalisé à plus de 95% dans le courant de ce mois.

Si quelques points restent encore à préciser : erreur ou oubli, tout rentrera bientôt dans l'ordre.

La plupart d'entre vous, nous a facilité la tâche nous permettant de traiter ce dossier sereinement et rapidement.

Merci à tous.

L'intervention rapide des secours et la modernité sont essentiels pour l'avenir de notre commune.

Vous pouvez désormais utiliser et communiquer systématiquement votre nouvelle adresse, en précisant ou non le nom du lieu-dit.

Monsieur et Madame Dupont
1321, route du Tango
24390 Cherveix Cubas

Monsieur et Madame Dupont
1321, route du Tango
Le Lac
24390 Cherveix Cubas



Nous sommes bien entendu à votre écoute si vous rencontrez un problème. Il pourra alors être solutionné dans le cadre fixé.

Les travaux des places autour de l'église de Cherveix sont terminés. L'automne aura été l'occasion d'achever l'embellissement des lieux : rampe d'accès handicapés sécurisée par deux barrières en fer forgé à l'esthétique moderne bien en accord avec les bâtiments anciens.

Les parterres sont fleuris.

Les places de stationnement, dont une pour handicapés, ont été matérialisées.



Reconstruction du puits de Cherveix

L'entourage vétuste du puits de Cherveix sans intérêt architectural car bâti en parpaings, a été reconstruit en pierre en respectant les normes requises. Ré-habillé de sa pompe, il est ainsi paré pour de longues années.



Panneau « Marché »

Installation de deux panneaux informant de la présence du marché, sur l'avenue du Périgord aux carrefours de la route de Génis et de la route des écoles. Un plus, bien utile, pour l'activité locale. Il vient remplacer celui détruit il y a trois ans.

Achat de foncier

Le terrain de 1.500 m² de M^{me} Garat qui jouxte la salle des fêtes a été acquis afin de réaliser le parking nécessaire à celle-ci. L'étude pour une quarantaine de places a permis de chiffrer les travaux qui pourraient débuter en 2020.

Structure au stade

La commune a fait réaliser le décaissement et le passage des câbles électriques nécessaires à l'implantation d'une structure légère au stade Gaston DEVAUX. Appartenant à l'U.R.C.A, elle sera installée et restera sous la responsabilité de l'association.

Les supporters seront désormais bien à l'abri pour encourager leurs sportifs.



Reprise d'activité

Le Bar le HAVANE a ré-ouvert ses portes dans le bourg de Cubas.

Bienvenue à Patrice REBEYROL

Retraite

Nous souhaitons une agréable retraite pleine de projets personnels à Christian COURCELAUD

Réseau d'eau : Syndicat Périgord Est

La rénovation de notre réseau se poursuit par des réalisations conséquentes : entre la gare de Saint Martial et la D5, route des Pradeaux, et plus spectaculaire, sous l'Auvézère au Temple. Comme annoncé l'an dernier, l'adduction d'eau potable de Mongiaud sera réalisée début 2020 par l'entreprise ERCTP. Ce projet fait partie d'un programme conjoint des communes de Hautefort et Cherveix-Cubas. Il permettra d'éviter les nombreux incidents dus à la vétusté des conduites actuelles.

Cela comprend 1.185 m de conduites neuves en PVC de 110mm, les branchements entre les lieux-dits Broussilloux et Mongiaud. Ce diamètre permettra enfin l'installation d'une borne d'incendie dans le village de Mongiaud avec le débit nécessaire et indispensable pour le service des pompiers.

Nous réaliserons également une borne incendie de 60 m³ rue de la Mordorée. Sa présence étant obligatoire à moins de 200 m d'une construction nouvelle, elle desservira : outre la médiathèque, la mairie et les écoles.

Syndicat d'électrification : SDE 24

Malgré un léger retard dû aux intempéries, la démolition de la cabine Haute Tension route des Pradeaux sera effective en janvier 2020. Elle sera remplacée par un transfo au sol qui améliorera sensiblement la qualité de fourniture des lotissements. La demande est en cours pour celui de Saint Martial Laborie.

Merci de nous signaler les baisses de tension, micros coupures et autres incidents. S'ils sont centralisés en mairie nous pourrions transmettre si nécessaire un dossier plus étoffé à ENEDIS.

Le SDE s'est efforcé d'améliorer le réseau avec la suppression des fils nus : rue de la grand Aiga, et depuis la place J. Lacoste jusqu'au moulin de Cherveix, il n'y a plus de réseau fragile dans la commune sauf à la Chassenie.



Compteurs LINKY

Il n'est sans doute plus nécessaire de le présenter tant il a fait couler d'encre...

Le compteur LINKY sera déployé sur la commune au 2^{ème} semestre 2020. pendant une période de 1 à 2 mois.

Si sa dangerosité vous préoccupe encore, vous pouvez consulter le rapport de L'ANSE :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2015SA0210Ra.pdf>

Néanmoins, il est désormais obligatoire pour tous. ENEDIS avertira la commune deux mois avant son intervention. Elle vous informera en retour via les affichages électronique et classique.

Les particuliers seront ensuite informés individuellement par ENEDIS, quelques semaines avant l'intervention.

Son installation est gratuite s'il est installé en lieu et place de votre ancien compteur. Elle ne prendra au prestataire qu'une demie heure.

Procédure de catastrophe naturelle sécheresse 2019

Si vous avez été touchés par le phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu entre le **1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019**.

Merci de transmettre en mairie, avant le 15 janvier 2020, tous les éléments susceptibles de nous permettre de faire une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2019.

Les demandes seront instruites lors du premier semestre 2020 par le ministère de l'intérieur.

L'Auvézère, qui traverse de part en part notre commune en est bien évidemment un élément structurant majeur.

La qualité de l'eau est clairement un enjeu pour notre avenir.

D'abord concerné par l'assainissement collectif, les fusions successives de syndicats de rivières ont permis la création du SMBI en 2014 avant d'être étendu à la quasi-totalité du bassin de l'Isle en 2018. Il permet ainsi la compréhension globale du bassin versant de l'Isle.

Le SMBI est avant tout un outil au cœur du territoire. En relation étroite avec les acteurs locaux : publics et privés (agriculteurs, forestiers, collectivités...), il vise à rendre à la rivière son état antérieur, fortement dégradé ces dernières décennies : pollution, dégradation des berges, disparition de la flore et de la faune locales. Soyons en tous acteurs.

Les propriétaires doivent maintenir le bon état écologique des cours d'eau (pas seulement visuel).

Fibre Optique

La fibre arrive chez vous : Installation du Nœud de Raccordement Optique d'Hautefort

Germinal PEIRO, Président du Conseil département et du Syndicat Mixte Périgord Numérique et Jean-Marie QUEYROI, ont le plaisir de vous annoncer que la première étape pour l'arrivée de la fibre sur la commune a été franchie avec l'installation du Nœud de Raccordement optique (NRO) le 4 décembre à Hautefort. Il permettra de desservir 1 956 foyers dont 504 sur notre seule commune.

Ce local technique est le cœur du réseau car il hébergera les équipements qui assurent l'interface avec le réseau de collecte, à partir desquels l'opérateur active les accès de ses abonnés. Il doit d'abord alimenter les Sous Répartiteurs Optique (SRO), ces armoires de rue sont conçues pour le transport et alimenteront ainsi les foyers. L'implantation de celui de CHERVEIX-CUBAS est prévue en emprise de la Mairie.

Selon le planning prévisionnel, les travaux commenceront au 4^{ème} trimestre 2020, et les premières prises sont attendues pour fin mars 2021. Les entreprises qui interviendront sur la commune préviendront la mairie au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Quand les travaux seront terminés et les prises livrées, par Périgord Numérique, SPL Nouvelle-Aquitaine THD qui commercialise le réseau préviendra les opérateurs de l'ouverture commerciale du réseau sur la commune.

Les raccordements auprès des habitants seront effectués par l'opérateur de votre choix au moment de votre souscription à un abonnement fibre.

Pour tout savoir sur votre futur raccordement :

<http://nathd.fr/index.php/raccordement/>

Nota : Le NRA-ZO ne va pas disparaître, il appartient au réseau cuivre d'Orange alors que le SRO appartient au réseau public de fibre optique Périgord Numérique. Les deux réseaux vont coexister même s'il est évident que le réseau FTTH est le réseau le plus pérenne (50 à 70 ans).



Du à l'évolution des méthodes et à la mutualisation des moyens techniques et financiers, des secteurs toujours plus nombreux de notre gestion communale sont désormais regroupés dans des syndicats départementaux, ou au sein de l'intercommunalité. Nous sommes le relais incontournable sur le terrain et les résultats très satisfaisants que nous obtenons sont la conséquence directe de la qualité de notre investissement. Nous sommes très présents dans chacune de ces instances.

Nouvel enseignant

Monsieur Pierre ROUCHIER intègre cette année l'équipe pédagogique, il s'occupe des CP et CE1 nous lui souhaitons la bienvenue.

Point sur les effectifs

Cette année encore les effectifs sont en baisse.

17 élèves fréquentent les différents niveaux de maternelle à GENIS tandis que 33 élèves repartis du CP au CM2 sont scolarisés à CHERVEIX-CUBAS.

Des rencontres avec les autorités compétentes sont en cours afin d'anticiper au mieux les échéances futures, en effet les prévisions ne semblent pas aller vers la hausse.

Cantine scolaire

Afin d'être en conformité avec la loi EGALIM, depuis le 1^{er} novembre 2019, un repas végétarien par semaine est proposé par Murielle, agent de restauration.

Dans les années à venir, d'autres obligations viendront compléter ce dispositif (bio, producteurs locaux.....).

Halte garderie



Chaque matin, Virginie propose aux enfants qui fréquentent la garderie différents ateliers ludiques et récréatifs pour leur plus grand plaisir.

Elle accueille 5 enfants de 6 à 11 ans.



Cimetières

Cimetière neuf de Cubas

La vente de concessions dans le cimetière neuf de CUBAS est désormais réalisable.

Reprise de concessions

Après constat d'huissier, la procédure de reprise de certaines sépultures, inoccupées ou non entretenues sera lancée. Les contraintes administratives et légales sont bien entendu respectées scrupuleusement. La reprise n'étant pas effective avant deux à trois ans.

Les emplacements seront repérés sur place par un panneau. Malgré tout, le risque d'erreurs de notre part n'est pas négligeable et nous aurons par conséquent besoin de votre connaissance du terrain. Faites nous part sans hésitation de vos remarques en mairie.



PLUI-Habitat

L'élaboration du futur PLUI-H est en cours dans la Communauté de communes, nous y participons activement.

Un registre de remarques et suggestions du PLUi-H est disponible en mairie. Comment fonctionnent ce registre ?

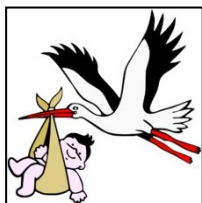
- Il est à la disposition de tous, pour faire part de toute remarque liée au projet de PLUi.

Le même registre existe en voie dématérialisée sur le site internet de la communauté de communes : www.ccilap.fr

- Des documents complémentaires (comptes-rendus de réunions en particulier) sont consultables sur le site internet.

• Les personnes peuvent ne pas indiquer leurs coordonnées sur les feuillets. Cela signifie que nous ne pourrions pas leur répondre ultérieurement.

• Les feuillets seront conservés en mairie le temps de la procédure, puis transmis à la communauté de communes pour les analyser avec le bureau d'étude Metropolis.



Naissances : Décidément ces oiseaux ne sont pas fiables.



Mariages : COURCELAUD Christian, Pascal et MEINIER Françoise 27 avril 2019
COPELAND William, Richard et de LESTAPIS Pascale, Marie 20 juillet 2019



Décès : DUPUY Claude 22 mars 2019
MARCHAL Paule Veuve TAILLAN 09 juillet 2019
ROCHE René, Henri 25 juillet 2019
RENON Jean Michel 06 septembre 2019
CLUZEAU Robert, Antoine 25 octobre 2019

Nids de frelons asiatiques et nuisibles



En application du décret n° 2017-595 du 21 avril 2017, le frelon asiatique est classé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation comme « Danger Sanitaire de 2^{ème} catégorie ». Les Préfets sont dans l'obligation de faire procéder à la charge des propriétaires publics ou privés, à la destruction de tous les nids signalés.

Il n'y a pas d'intervention de l'État, ni au titre de la destruction, ni au titre d'une prise en charge financière. Une stratégie de lutte collective peut être proposée mais uniquement au niveau des risques apicoles.

Il convient :

- * d'orienter les administrés vers des professionnels de la destruction qui sont listés sur internet
- * de leur conseiller d'établir a minima 2 devis, les prix étant libres
- * toute évolution fera l'objet d'une parution sur le site préfectoral

Nous rappelons à tous que sur votre propriété vous êtes responsables et devez contacter l'entreprise de votre choix. Les pompiers n'intervenant que sur le domaine public.

Pour sa part, la commune a reconduit la convention annuelle d'un montant de 500 € avec la société REYNIER Vincent qui lui permettra d'intervenir sur le domaine public avec des tarifs modérés. Ce contrat pourra faire bénéficier de tarifs réduits les administrés qui en feraient la demande.



Cette convention s'applique également aux rongeurs, taupes, insectes et autres nuisibles.

Ouverture de la déchetterie

Afin de supprimer tout dépôt d'ordures non triées et les encombrants, à proximité des conteneurs de la commune, nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie de Hautefort située à moins de 5 km.

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Hautefort	X	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓

8H30-12h00
13h30-18h00
05.53.51.18.14

Déchetterie ouverte ✓

Déchetterie fermée X

Malgré nos relances, certaines associations n'ont pas répondu à temps pour voir leur article figurer dans ce bulletin. Des impératifs de réalisation ne nous permettent pas de patienter plus longtemps. Nous en sommes désolés pour leurs membres, car ces pages leur sont destinées.

Les contraintes de pagination ne nous permettent pas toujours de respecter scrupuleusement la mise en page communiquée, nous ne pouvons pas améliorer la qualité des documents transmis.

Les Présidents d'associations sont responsables des textes communiqués. Nous ne nous sommes toujours pas autorisé à la censure.

Faute d'informations, nous ne sommes pas en mesure de communiquer un calendrier général des manifestations pour l'année 2020.

Avis aux trésoriers : Les subventions promises ne seront versées que si nous disposons du dernier bilan financier.

C.O.C.C. - U.R.C.A.

Chers lecteurs et amis sportifs, bonjour.

Je profite de ce bulletin municipal pour vous parler des activités rugbystiques à Cherveix-Cubas.

Tout d'abord la saison 2018-2019, le COCC a évolué en 2^{ème} série de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Nous avons terminé 5^{ème} de la poule à 1 point seulement de la 4^{ème} place qualificative pour le championnat Nouvelle Aquitaine. Des résultats tout à fait honorables pour un club juste promu du niveau inférieur.

Nous avons tout de même joué les phases finales du Challenge Nouvelle Aquitaine. Nous avons éliminé Niort en 8^{ème} de finale (victoire 18 à 10 au match aller et victoire 33 à 15 au match retour) puis victoire en quart de finale face au Poitiers Etudiants Club (27 à 19 après prolongations). Notre belle aventure a été stoppée en demi-finale par le club basque de Ciboure vainqueur 30 à 14.

Pour la première fois, la FFR a organisé des finales départementales opposant les deux mieux classés du département dans la série. Nous avons eu le plaisir de jouer cette finale face au COPO sur le terrain du Lardin. Après des prolongations et un horrible et cruel scénario nous nous sommes inclinés 30 à 26.

Comme vous avez pu le constater depuis le début de cette nouvelle saison, le Club d'Ovalie de Cherveix-Cubas (COCC) a fusionné avec l'Union Sportive Payzac Savignac (USPS) pour créer l'Union Rugby Club Auvézère (URCA).

La diminution des effectifs touche tous les clubs et il était nécessaire de rassembler deux équipes voisines avant même qu'une des deux soit en grande difficulté, voire en incapacité de poursuivre son aventure. C'est pourquoi les dirigeants de deux clubs ont pris cette décision, non sans un petit pincement au cœur bien-

sûr, mais avec un réel désir de voir perdurer le rugby sur les pelouses de Payzac et Cherveix-Cubas.

Dans un souci d'équilibre, la parité entre Cherveix-Cubas et Payzac a été respectée au niveau des dirigeants. La présidence est partagée entre Michel Ginestie (COCC) et Philippe Fabre (USPS), la trésorerie entre Josette Gauthier (COCC) et Pierre Audebert (USPS) et le secrétariat entre Nadine Rouchut (COCC) et Gisèle Bouzonnie (USPS).



L'URCA est entraîné par Pascal Desson, Guillaume Feuillade et Xavier Peyrat.



Les entraînements ainsi que les matchs se déroulent alternativement sur les terrains de Cherveix-Cubas et de Payzac.

Le calendrier des prochains matchs à domicile.

15/12/19 : réception de Daglan à Cherveix-Cubas

19/01/20 : réception de Martignas à Payzac

16/02/20 : réception de Monpazier à Cherveix-Cubas

01/03/20 : réception d'Egletons à Payzac

Avec un effectif de 57 joueurs, l'URCA propose deux matchs lors de chaque rencontre. L'équipe réserve commence à 13h45 et l'équipe première à 15h00.

Après une période d'adaptation, les joueurs des deux équipes ont trouvé leurs repères et nous offrent un jeu de qualité. A ce jour, fin de la phase aller, nous sommes classés 5ème de la poule 2.

En ce qui concerne l'école de rugby ainsi que les cadets et les juniors, nous sommes en entente avec St Yrieix la Perche, Pompadour et Lubersac. Vincent Célérier et Fabrice Roubinet sont les dirigeants de l'URCA responsables de cette entente qui porte le nom de l'Orc's. Ils ont aussi la fonction d'éducateur.

L'effectif de l'école de rugby est de 113 enfants (10 en catégorie U6, 19 en U8, 29 en U10, 23 en U12 et 32 en U14). Les cadets comptent 26 joueurs et les juniors 33.

Si votre enfant est intéressé par la pratique du rugby, un sport qui met en valeur l'esprit de solidarité et de camaraderie, n'hésitez pas à contacter Virginie Thibart au 06 07 40 75 79. Concernant les festivités, nous organisons des repas d'avant match toutes les fois qu'il est possible. Le repas, servi à 12h00 dans la commune où se déroule la rencontre (Cherveix-Cubas ou Payzac), est proposé à un prix variant de 15 à 18 euros (selon menu) entrée au stade comprise.

Un concours de belote est prévu le vendredi 27 Décembre à 20h30, un repas "magret grillé" le samedi 1er Février à 20h30, un loto le samedi 29 Février à 20h30 et le tournoi de rugby à Toucher le samedi 20 Juin à partir de 13h30.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier la municipalité de Cherveix-Cubas ainsi que tous les supporters et tous les sponsors pour leur soutien.

Espérant vous voir sur les bords des stades de Cherveix-Cubas et de Payzac pour supporter nos joueurs de L'URCA, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Le président
Michel Ginestie



Numéros utiles :

Michel Ginestie, co-président, 06 84 54 18 67

Arnaud Plassard, vice-président, 06 81 81 88 60

Josette Gauthier, trésorière, 06 75 50 43 08

Nadine Rouchut, secrétaire, 06 75 84 46 52

Virginie Thibart, école de rugby, 06 07 40 75 79



L'année 2019 se termine déjà; elle a été riche de rencontres et de bons moments partagés.

Le Trail des MOUFLONS en février a connu une très belle participation, jamais vu de mémoire de MOUFLONS :))

En effet 350 participants sont venus découvrir les gorges de l'Auvézère et du Dalon.

En juin la course Enchantée, malgré une chaleur caniculaire à son paroxysme, a pu enchanter 150 participants.

A l'issue de cette course le CACC a pu remettre un chèque de 5.000 €uros à la « CAMI Sport » et 1.000 €uros à l'association E.MUL qui soutient des patients atteints de mucoviscidose en PERIGORD LIMOUSIN. La CAMI poursuit ses interventions en activité physique auprès des malades atteints de cancer, au sein du pôle Cancer de la clinique Francheville.

Je profiterai de ces quelques lignes pour remercier au nom du CACC toutes les personnes qui s'impliquent à nos côtés pour rendre possible ces deux événements.

Tout d'abord un grand merci à tous nos bénévoles de Cherveix-Cubas fidèles au CACC depuis de très nombreuses années.

Un grand merci à la communauté de communes Isle Loue Auvézère et aux communes de Cherveix-Cubas, Anliac, Genis, Saint Raphaël, Tourtoirac, Mayac et Excideuil qui nous apportent un soutien matériel et logistique (prêt de salles, de chambres froides, tables etc...)

Un grand merci aux entreprises locales : Fuel24, les carrières Coulas et la SARL Goudal pour leurs aides financières.

Un merci tout spécial à Jérôme Goudal pour la réalisation des trophées du Trail des Mouflons et de la course Enchantée.

Je souhaite remercier Aurélie et Olivier Bernier pour leur implication, leur amitié et leur soutien à notre club running.

Mes derniers mots seront pour vous, bénévoles d'un jour et bénévoles de toujours. Merci de rendre possible cette belle aventure humaine qu'est le CACC.

Le CACC remet un don à deux associations



Le Club athlétique omnisports de Cherveix-Cubas a remis un chèque de 5 000 € à la Cami sport et cancer. PHOTO LOUSETTE JOUDINAUD

Société de pêche de Cherveix-Cubas, Anliac et Génis. (AAPPMA)

Le 17 novembre 2019.

A l'occasion de cette nouvelle année l'AAPPMA vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Pour l'année écoulée après les traditionnels lâchers de truites (arc-en-ciel et Fario) l'association a de nouveau insisté sur les truitelles de souche locale et ces efforts sont très appréciés .

Le nombre de cartes de pêche « tarif adulte » est en légère diminution, suite à la longue sécheresse estivale, les autres types de cartes restent stables .

En 2020 les pêcheurs devront acquérir leur carte par internet ou chez nos dépositaires que nous remercions à nouveau pour leur grande disponibilité : à Cherveix-Cubas , au camping le Clupeau ; à Hautefort au moulin de Lilou étang du Coucou. Enfin un grand merci aux propriétaires riverains et aux mairies d'Anliac , Génis , Cherveix-Cubas et Salagnac-Clairvivre pour leur soutien financier.

L'assemblée générale se déroulera à Cherveix-cubas le vendredi 10 janvier 2020 à 20h30 .



2019, une année bien sombre dont nous nous efforcerons de garder les côtés positifs.

La section Cyclo du CACC c'est surtout une activité avec les copains. Le vélo en est le fil conducteur parfois physique, aussi nous travaillons les autres arts : culinaire, œnologique, culture et amitié.



Notre semaine en montagne s'est déroulée sur les routes très vallonnées de la Lozère, à près de 1.000 m d'altitude. Cela nous a permis de nous retrouver sur le vélo bien sûr, mais aussi devant un aligot ou même au musée, un moyen sympathique de visiter la France, parfois sous la pluie ou dans le brouillard souvent en côte, et toujours dans la bonne humeur!



Au menu cette année :

Plus de 100 km en vélo avant visite en famille et gastronomie locale à la bastide de Monpazier.

Rando organisée le 14 juillet. Elle a un peu souffert de la chaleur... Mais ce sera mieux la prochaine fois.

Cyclo-sportives ou Cyclo-touristes, parfois seul, très souvent bien accompagnés, nous nous rendons sur les randonnées organisées par les départements de la Dordogne, Haute Vienne et Corrèze... ou ailleurs.

Sans oublier de nombreuses sorties les mardis et samedis.

Merci Jean-Michel, notre premier président, d'avoir lancé cette section, il y a 10 ans, elle garde le dynamisme que tu lui as insufflé.

Les membres passés et présents du CACC Cyclo

A.C.C.A.

C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que je m'adresse à vous au nom de l'A.C.C.A. pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020, et surtout une bonne santé.

Aujourd'hui il existe encore de vrais chasseurs... tant mieux.

Je veux bien croire que les chasseurs ne sont pas tous des saints, mais certains non chasseurs pas davantage des anges

Arrêtons de parler de « bidoche » quand on voit les chasseurs se disputer pour on ne sait quoi.. !

Pour nous chasseurs, la chasse doit rester un plaisir, à cette fin, il faut également penser aux autres amoureux de la nature avec lesquels nous devons rester courtois. Chasseurs, non chasseurs changeons de mentalité pour le bien-être de tous.

J. P Renon

Tous les ans, en temps que Présidente, je dois vous donner des nouvelles de notre association. J'ai toujours l'impression de me répéter mais c'est plutôt bon signe, signe que les activités de l'Amicale Laïque existent dans la commune.

Ces activités se sont même enrichies puisque nous accueillons un atelier du «rire sans raison» depuis janvier 2018 et qui a repris en septembre. Ce groupe se retrouve le lundi de 18h à 19 h tous les quinze jours à la salle des fêtes. Si vous êtes curieux d'en savoir plus, venez participer à une séance sans engagement : la première séance est gratuite et l'animatrice (Catherine Baude) vous accueillera chaleureusement.

L'atelier écriture continue son chemin et fonctionne le deuxième mardi de chaque mois, de 14h15 à 16h45, à la salle des associations. Il suffit d'un stylo et d'une feuille de papier pour participer ! Véronique Cuny anime cet atelier avec beaucoup de dynamisme. Si vous avez envie de vous lancer dans l'écriture, cet atelier est fait pour vous !

Voilà pour les «nouvelles activités».

Les ateliers théâtre existent toujours bien sûr. Marie Pierre Gayou assure leur fonctionnement et les spectacles de la saison 2018-2019 ont réjoui un public très nombreux partout où la troupe est allée se produire. Un vrai gros succès pour tous, enfants, ados et adultes. C'est une reconnaissance de leur travail assidu tout au long de l'année. Mais aussi un partage du plaisir qu'ils ont à jouer, avec ou sans trac !



Tous les ateliers ont repris tous le mardi depuis octobre 2019 avec 6 enfants, 16 ados et 13 adultes. Mêmes horaires (de 17h à 18h pour les enfants, de 18h à 19h pour les ados et de 21h à 23h pour les adultes.)

La saison 2019-2020 est en route.

L'Amicale a organisé en juillet 2018 un voyage à Bordeaux sur une journée avec un guide et visite de la ville et de la Cité du vin. Belle journée qui s'est terminée par une promenade sur la Garonne.

Pour juillet 2020, nous proposons, sur une journée, une sortie à Toulouse avec la visite de la Cité de l'Espace. Nous donnerons les informations par des affiches et par mail. Cette sortie est ouverte à tous, adhérents ou non de l'Amicale Laïque. Faites vous connaître rapidement si vous êtes intéressés auprès de Cathie Rouchut (toujours trésorière secrétaire) ou Françoise Rignault (toujours présidente).

Si vous avez une idée d'activité culturelle et envie de vous lancer, l'Amicale peut vous accueillir et vous soutenir dans votre projet.

Merci à la municipalité de nous aider financièrement et matériellement. C'est une des conditions du maintien de notre association et de sa vitalité.

Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année 2019 et une très Bonne Année 2020.

Subventions

Nous avons attribué en 2019 plus de 4.000 € de subventions aux associations de la commune, mais également à des associations locales qui interviennent sur, pour ou avec la commune, ainsi qu'à des associations caritatives.

CACC	Basket Tourtoirac	Union des Maires	Lutte contre le cancer
COCC	Football Hautefort	FNACA	Alcool Assistance
Association de pêche	Basket Lanouaille	FNATH	SOS Chats Libres
ACCA	AVCR	AFMDT 24	
Amicale Laïque	HNP	VMEH 24	
	La Puce à l'Oreille	Secouristes Excideuil	

Bonjour à toutes et à tous !

Nous avons repris avec enthousiasme le Comité des Fêtes début Juin 2019 afin de redonner vie à notre cher village.

Nous avons grâce à toute l'équipe, réussi le challenge de notre premier Marché Gourmand qui s'est tenu sur la place de Cubas le 5 Août et qui fut un franc succès.

Certes, nous avons eu quelques ratés ... manque de frites, de places assises mais ce fut dans l'ensemble un bel événement. Le nombre de convives fut très encourageant et les retombées positives. La prochaine édition devrait être irrécupérable !

Nous avons avec le nouveau bureau élaboré un programme pour l'année 2020 que je l'espère, tiendra toutes ses promesses. Nous nous y emploierons pour votre plaisir.

Le 6 Décembre 2019 : Concert de Jazz à la salle des fêtes

Le 21 Décembre 2019 : Marché de Noël à la salle des fêtes. Le marché traditionnel de Cubas nous y retrouvera.

Le 9 Février 2020 : Thé dansant à la salle des Fêtes

Le 24 Mai 2020 : Fête à Cubas

Le 3 Août 2020 : Deuxième édition du marché gourmand sur la place de Cubas

Le 15 Août 2020 : Notre brocante traditionnelle sur la place de Cubas

Le 20 Septembre 2020 : Fête des Vendanges et repas sur la place de Cherveix



Nous vous espérons nombreux à venir célébrer ses moments de partage.

Encore merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.



Catherine Sachet Présidente du Comité des Fêtes
Mr Jacques Ligeois Vice-Président
Mr. Jacques Metivier Trésorier
Mr. Jean-Jacques Célérier Trésorier Adjoint
Mr. Claude Gilet Secrétaire
Mr. Pierre Wauthier Secrétaire Adjoint



Contacts des Associations

AAPMA SOCIETE DE PECHE :

M^r LATOUR Jean-Louis 05.53.51.09.47 / 06.74.87.73.34
370 Avenue du Périgord
24 390 CHERVEIX-CUBAS
jean-louis-latour@orange.fr

ACCA :

M^r RENON Jean-Pierre 05.53.50.50.21
39 rue basse Mongiaud
24 390 CHERVEIX-CUBAS

AMICALE LAÏQUE :

M^{me} RIGNAULT Françoise 05.53.50.21.86
2430 route de St Raphaël « Las Crozas »
24 390 CHERVEIX-CUBAS
pf.rignault@wanadoo.fr

CACC : Co-presidents

M^{me} BOUTOT-EYLLIER Stéphanie 06.70.12.64.61
Mairie 24 390 CHERVEIX-CUBAS
stephanie.boutot@wanadoo.fr

M^r CHAUMONT Thierry 06.81.49.13.38

MILLE ET UNE ABEILLES : M^r BOUDIER Philippe
06.07.10.29.74 / 09.71.24.80.11

COMITE DES FETES :

M^{me} SACHET Catherine 06.82.52.85.95 / 07.89.49.75.24
Mairie 24 390 CHERVEIX-CUBAS
06.82.52.85.95 / 07.89.49.75.24
csachet@hotmail.com

LES AMIS DE L'ECOLE : 06.09.08.34.09

M^{me} PASSERIEUX Aurélie
« Le lac » 24 160 GENIS
aureliepasserieux24@gmail.com

LES DINOSAURES :

M^r LAGORCE Jean-Pierre 06.80.54.02.25
« Les Places » 24 160 GENIS
ou Mr PEZET André 06.81.74.00.52
andrepezet11@orange.fr

URCA (Rugby) : M^r Michel GINESTIE 06.84.54.18.67

2139 route de Bugeaud
24 390 CHERVEIX-CUBAS
michel.ginestie@orange.fr ou nadinerouchut@orange.fr

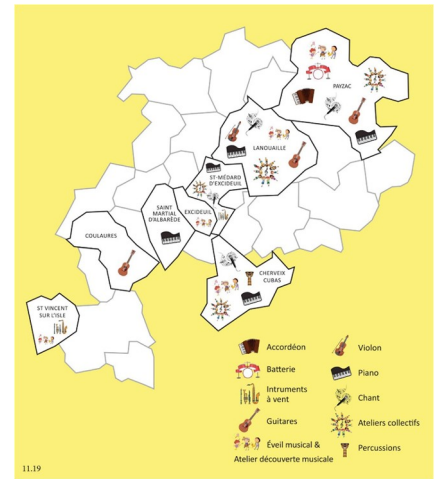
La puce à l'oreille



Sur le territoire de l'ILAP, vous pouvez pratiquer la musique à tout âge près de chez vous !

La Puce à l'Oreille propose de plus en plus de cours d'instruments, d'ateliers et de lieux de pratique. Seul, en duo ou en groupe, l'équipe pédagogique vous aidera à trouver la solution qui vous convient le mieux.

Cette carte vous dit tout !!



L'équipe pédagogique s'étoffe :

Nicole Berges : accordéon

Cyprien Czanecki : éveil musical, ADM, percussions, batterie et intervention au centre de loisirs de Lanouaille et St Médard d'Excideuil

Delphine Dogémont Gilles : éveil musical, ADM, saxophone, flûte traversière, clarinette

Hillary Hunter : Piano

Sophie Jamin : violon

Ludovic Jeannot Soler : Guitares (y compris basse et ukulélé), Batterie, atelier chant Jazz

Dominique Lagarde Borie : tuba, trombone, trompette, coordination pédagogique

Florent Monbouché : Chant, atelier Music'en scène, piano

Philippe Pouchard : Guitares



LES RENDEZ VOUS DE 2020 à ne pas manquer !

28 mars : soirée soupes/concert à Lanouaille

12 avril : corso fleuri avec la participation des élèves de percus et plus...

9 juin : fête de l'école

Pour tout renseignement, s'adresser à l'association par mail : lapucealoreille24@gmail.com

par tél : 05 53 52 71 37 / 06 38 70 57 62 ou sur place au bureau à la Mairie de Lanouaille du lundi au vendredi de 9h à 12h sauf les mercredis.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook : <https://www.facebook.com/LPAO24/>

N'hésitez pas à nous contacter !

il n'y a pas d'âge pour commencer la musique et se faire plaisir !!

Merci à toutes les municipalités qui nous soutiennent !

Présences sportives sur la commune

Le 22 août, le tour du Limousin, course professionnelle réputée s'est offert une étape en Dordogne, agrémentée d'un sprint intermédiaire devant la mairie de Cherveix, la course a traversé la commune sur près de 5 km.



Sous l'œil vigilant de nos bénévoles, le Raid Lucifer a mouillé le maillot dans l'eau glacée de l'Auvézère le 8 juin.



Nous sommes régulièrement sollicités par des associations extérieures, qui par le fait souhaitent animer ou mettre en valeur notre cadre de vie ou notre patrimoine, elles sont souvent en relation avec nos propres associations, merci aux bénévoles de la commune qui facilitent ces animations essentielles pour la vie locale.

Happy Habitat est une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de Revitalisation Rurale d'une durée de 3 ans, lancée par les Communautés de communes Périgord Limousin et Isle Loue Auvézère en Périgord.

Happy Habitat, pour qui ?

- Les propriétaires occupants
(sous condition de ressources)
- Les propriétaires bailleurs

Pour quels travaux ?

- Le maintien à domicile
- Les travaux d'amélioration thermique (menuiseries, chauffage,

Concrètement, il s'agit :

- * D'attribuer des subventions directes aux habitants pour leur permettre de rénover leur logement (aides aux travaux).
- * De prodiguer des conseils gratuits pour le financement global des travaux, des conseils techniques neutres et un accompagnement administratif aux démarches.

L'équipe d'Happy Habitat est disponible :



05.33.12.01.17



<https://happyhabitat.fr/>



Happy Habitat

Don du sang

Salle des fêtes de Hautefort

15 h à 19 h :

Les jeudis :

23 janvier 8 octobre

9 avril 10 décembre

23 juillet

2020



Contact : Eric Grandchamp
06 86 77 58 98



FRANCE REIN

Contact : André Pezet
06 81 74 00 52

Prendre soin de soi,
c'est aussi se faire dépister



Venez bénéficier du



DÉPISTAGE
des MALADIES RÉNALES

Le samedi 14 mars 2020 de 9 h 30 à 13 h

Maison de santé de Hautefort

A cette occasion :

- Toute la matinée : des professionnels de santé à votre disposition individuellement
- A 10 h : marche de 6 km pour tous ceux qui le souhaitent, organisée par la CAVA de Hautefort et Les Dinosaures de Cherveix-Cubas
- A 12 h 30 : pot de l'amitié et de l'espoir

Le dépistage, c'est :
GRATUIT - EFFICACE
RAPIDE - INDOLORE

5 ACTIONS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

L'impact des humains sur notre planète est chaque jour plus important et destructeur... L'évolution de nos modes de vie a une forte incidence sur nos comportements et donc sur la quantité de déchets produits chaque jour en France. Chaque choix de consommation implique ses responsabilités face aux déchets générés et leur devenir.

LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES A DOUBLÉ EN 40 ANS

Chaque année un Français jette, en moyenne, 530 kg de déchets dont 80% finissent en enfouissement ou à l'incinérateur.

Le tri sélectif progresse.

Les nouvelles bornes de collecte permettant à court terme la redevance incitative seront mises en place dès 2020 pour une première phase de collecte à blanc au 1^{er} janvier 2021.

Nous devons finaliser cette année leur emplacement définitif, le plus judicieux possible, le mieux adapté à vos besoins.



75% des déchets placés dans le sac noir ne devraient pas s'y retrouver : déchets recyclables, déchets organiques, textiles, etc. Leur destination peut être bien plus vertueuse que de finir en enfouissement !

La déchèterie ne peut pas être systématique, d'autres solutions peuvent être mise en place : ressourcerie, don, échange, réparation, etc...

Les déchets verts et restes alimentaires ont un avenir plus économique et écologique si l'on le composte et le remet en circulation au sein de nos espaces verts ou de nos potagers, par exemple.

LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

EMBALLAGES & PAPIERS
 BOUILLONNES ET FLACONS EN PLASTIQUE
 PAPIERS, EMBALLAGES ET BRICOLAGES EN CARTON
 EMBALLAGES EN MÉTAL
 TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

VERRE

CARTONS

COMPOST

DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE
 Uniquement en déchèterie

VÊTEMENTS

UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?
 Consultez le site: www.consignesdetri.fr
 ou utilisez l'application gratuite « guide du tri » de CITEO



Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
 service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr

NOUVEAU MODE DE COLLECTE



Le département de la Dordogne déploie, pour 2023, une nouvelle forme de financement du service de collecte des déchets : plus vertueuse et économique : la Redevance Incitative.

Pour ce faire, les équipements se modernisent, dans l'objectif d'assurer un service toujours plus qualitatif.

QESAKO ?

LA REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative est la contribution demandée à l'usager pour utiliser le service public des déchets.

Cette redevance n'est pas un nouvel impôt, mais vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera **en lien avec la production réelle** de déchets des usagers.

La redevance incitative harmonise les tarifs à l'échelle du département.



AVEC LA REDEVANCE INCITATIVE

- **Seules les ordures ménagères seront payantes** (sacs noirs).
- **Tous les producteurs de déchets seront facturés** : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), entreprises, collectivités, associations.
- **La TEOM sera supprimée.**



POURQUOI METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Pour :

- Répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour une croissance verte de 2015
- Réduire la quantité de déchets enfouis
- Encourager à mieux trier les déchets
- Appliquer un système de facturation plus juste et équitable
- Maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers

QUE FINANCE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : la collecte, les déchèteries, le traitement et le développement de nouvelles filières de recyclage.

COMMENT EST-ELLE CALCULÉE ?

La redevance incitative se compose :

D'une part fixe :

un abonnement annuel au service (comme pour l'eau, l'électricité ...)

+

un forfait de base qui comprend le nombre de levées de bacs ou d'ouverture des bornes de dépôts.

Et d'une part variable :

pour l'enlèvement des déchets au-delà du forfait.

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Permanences des pharmacies

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

Composez le
32 37*
ACCESSIBLE 24h/24h

* Numéro Audiotel : 0,35 Euro TTC / min

Ou
Consultez en ligne

www.3237.fr



Résogardes
3237

En dehors des jours ouvrables, le moyen le plus fiable de connaître les pharmacies de permanence les plus proches de chez vous est de composer le

3237

Le tableau d'affichage lumineux continuera malgré tout de vous informer... seulement à titre indicatif.

Artisans Entreprises et Commerçants de la Commune

NOMS		ADRESSE	ADRESSE MAIL
BOULANGERIE	CUBERTAFON Anthony	500 Avenue du Périgord	anthony.cubertafon@orange.fr
ACTIVITES TOURISTIQUES	VERT' AUVEZERE : AUBLANT Jean-François	10 Espace Halte Nautique	vertauvezere@wanadoo.fr
CAMPING	LE CLUPEAU	451 route de Génis, Le Cluveau	contact@camping-
BAR-TABAC	LE HAVANE	463 Avenue du Périgord	
RESTAURANT	FRANCA	248 Place André Goumondie	
RESTAURANT BRASSERIE	AUBERGE DU PONT	80 Avenue du Périgord	cyrilcapet@hotmail.com
TRAITEUR	LA TABLE D'ALINE	300 Route des Templiers, Le Moulin du Tem-	restaurant@latabledaline.fr
PRODUITS FERMIERS	FERME DE LA GARENNE	1125 Route du Maillot, La Garenne	v.personne@gmail.com
PRODUITS PETROLIERS	FUEL 24	1187 Route des Ecoles, Les Grandes Pièces	fuel24@wanadoo.fr
GITES	LE CLOS DES COCCINELLES	240 Avenue du Périgord	rolandnath@wanadoo.fr
CHARPENTE	HAYWARD Robert	227 Rue du moulin de Cubas	
COIFFEUSE	LE SALON DE MARIE : VACHER Marie	539 Avenue du Périgord	
MATERIEL AGRICOLE	SEE ROCHE	14 Route de la chapelle	see.roche@wanadoo.fr
GARAGE	DUVERNEUIL	1001 Avenue du Périgord	garage.duverneuil@wanadoo.fr
ELECTRICIEN	HAUTEFORT RENOVATION	136 Route de Boisseuilh	
MACONNERIE Générale	VILA REAL SANTOS Paulo	331 Route de Boisseuilh	
MENUISERIE	CHADEAUX Menuiserie : JARDON Pascal	60 Route des écoles	
PLATRERIE, PEINTURE	BATI TAF 24	109 Chemin de la Rochette	
PLATRERIE, PEINTURE	SAS ROUBINET et fils	152 Chemin des castinières	lionelroubinet@hotmail.fr
PLATRERIE	AUVEZERE RENOVATION, LACOSTE Frédéric	64 Rue du moulin de Cherveix	
PLATRERIE	EURL ROCHE	115 Rua de la Grande Aiga	
PLATRERIE	BOELLA Jon	41 Place du charron	
TRAVAUX PUBLICS	SAS COUSTILLAS TP	1187 Route des Ecoles, Les Grandes Pièces	coustillastp@gmail.com
MAQUETTISTE	DOIZY Olivier	114 Chemin de Puybely haut	olivier.doizy@orange.fr
CREATION ARTISTIQUE	WEMEL Yves	20 Rue du Bourlihou haut	
CREATION ARTISTIQUE	FARREN David John	48 Chemin du trou du Huguenot, La Borde	
EDUCATION CANINE	BONTE	276 Chemin de la Rochette	bernardcoachcanin@gmail.com
COUTELLERIE	ROUBINET Serge	785 Route des écoles	
AMBULANCES, POMPES FUNEBRES	AMBULANCES REUNIES	1134 Avenue du Périgord	
PHARMACIE	POISSON LEGRAIN	414 Avenue du Périgord	pharmacie-auvezere@orange.fr
NOTAIRES	LATOUR PELISSON	20 Place des Drs Queyroi	
EXPERT FONCIER	PERSONNE Vincent	1117 Route du Maillot, La Garenne	v.personne@gmail.com

Cette liste des commerçants et artisans de la commune se veut la plus exhaustive possible, mais peut comporter des erreurs ou omissions, merci de nous en faire part, nous pourrions alors donner à chacun la place à laquelle il peut prétendre.

Secrétariat mairie	Lundi au vendredi	13h30 - 18h00	05.53.50.41.44 mairie.cherveix-cubas@wanadoo.fr
Entretien avec les élus à la mairie sur rendez-vous en téléphonant au : 05.53.50.41.44			
École de Cherveix-Cubas			05.53.50.59.41 05.53.52.41.22
École de Génis			05.53.51.59.45
La Poste	Lundi au vendredi	11h00 - 12h30 13h30 - 14h45	
Trésor Public Excideuil	Lundi mardi jeudi	09h00 - 12h00 13h30 - 16h00	05.53.62.42.98
Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord Rue de la tuilerie 24270 PAYZAC	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 17h00	05.53.55.31.32 contact@ccilap.fr
CIAS : Hautefort Les Clauds, 24390 Hautefort Service d'aide à domicile, Portage de repas Banque alimentaire, Jardinage, bricolage	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	05.53.50.51.22 cias-hautefort@wanadoo.fr
Centre médico-social - ASE- PMI Place Marquis JF de Hautefort 24390 Hautefort	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 17h00	05.53.50.50.40 05.53.50.34.85 0.972.675.024
ENEDIS (dépannage)			0.801.902.903
CEO (eau)			1014
France - Télécom			
Syndicat Mixte de collecte et de traitement des ordu- Les chemins rouges 24270 Dussac			05.53.52.65.16
Centre paroissial			mairie.cherveix-cubas@wanadoo.fr 05.53.50.44.25
Office du tourisme d'Excideuil (octobre-mai) Place du Château 24160 Excideuil	Jeudi et samedi	10h00 - 13h00 14h00 - 18h00	05 53 52 29 79 tourisme@naturellementperigord.fr
Office du tourisme de Lanouaille (octobre-mai) 4 Place Bugeaud 24270 Lanouaille	Lundi mardi jeudi vendredi	14h00-16h30	05 53 62 17 82 tourisme@paysdelanouaille.fr
Médecin de Cherveix-Cubas S. Eyllier-Boutot :			05.53.51.68.82 / 06.83.41.88.56
Pharmacie Cherveix-Cubas : Poisson - Legrain			05.53.50.41.12
Ambulances Réunies Cherveix-Cubas			05.53.50.44.64
Centre anti-poisons			05.56.96.40.80
Pompiers			18 ou 05.53.62.40.18
SAMU			15
Gendarmerie Hautefort :	Lundi mercredi Jeudi	08h00 - 12h00 14h00 - 18h00	17 05.53.51.71.95